

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mars 2021

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 3787)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 208

présenté par

M. Ruffin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, Mme Rubin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Elle oblige à garantir la sécurité environnementale et sanitaire des citoyens. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'hôpital d'Abbeville a manqué de tout, mais par-dessus tout de surblouses.

On n'avait plus rien ce printemps. Et ce n'était pas un cas local : il s'agissait d'une pénurie nationale.

À Compiègne, l'hôpital lançait un appel aux couturières et pour des matières premières. Ma mère a rejoint un groupe Facebook pour découper des sacs-poubelle. Le centre hospitalier de Saint-Romain a mis des panneaux dans toute la ville à la recherche de sacs-poubelle, grand gabarit de préférence – 120 litres minimum –, pour fabriquer des surblouses afin de protéger nos soignants. Les gens se sont débrouillés comme ils ont pu. Des infirmières qui, en plus de leur temps de travail, fabriquaient chez elles des surblouses, me disaient : « C'est quand même pas normal que ce soit au soldat de fabriquer son armure ! » Qu'a proposé le Gouvernement quand je me suis tourné vers lui pour fournir des produits à l'hôpital d'Abbeville ? Il m'a invité à rejoindre une plateforme B2B, qui m'a envoyé, au bout de plusieurs semaines, des propositions pour faire venir des produits du Maroc ou de Pologne.

Vous souhaitez une loi climat qui ne protège pas les Français, tant en augmentant la pollution, tant sur leur santé. Inscrivons dans la constitution un devoir de protection lié au climat.